

L'Edito de Madame Le Maire



Chères Woignarusiennes, Chers Woignarusiens,

Selon le tout récent arrêté du 23 août, applicable a minima jusqu'au 27 septembre, Madame La Préfète de la Somme a réaffirmé le port obligatoire du masque pour les personnes de onze ans et plus, sur les voies et dans les espaces publics de la commune d'Amiens et dans 17 communes du littoral dont Woignarue. Cette obligation s'entend hors domaine public maritime.

Par ailleurs, « dans toutes les communes du département, le port du masque est obligatoire pour les personnes de plus de onze ans dans l'ensemble des espaces publics propices au regroupement dans lesquels les distanciations physiques ne peuvent être respectées » : cela concerne entre autres les activités sur la voie publique et organisées dans les espaces ouverts au public (réunions, fêtes locales ou commémoratives, spectacles de plein air,). Par ailleurs, le « Pass sanitaire » reste de mise quant à l'accès à certains lieux rassemblant simultanément 50 personnes ou plus.

L'année scolaire 2021-2022 reprendra selon un protocole sanitaire et des mesures de fonctionnement qui seront communiqués aux parents via l'équipe enseignante en temps utile. La cantine reprendra des marques en la salle de musique. La garderie se déroulera au groupe scolaire dans une salle de classe libérée.

Face au contexte sanitaire, il a été retenu pour l'heure de ne pas maintenir le repas des aînés prévu le dimanche 12 septembre.

Dans quelques jours, le camping municipal va refermer ses portes. Une météo bien capricieuse a perturbé la fréquentation puisqu'à aucun moment nous n'avons pu afficher complet. Le bilan financier vous sera présenté ultérieurement. Je souhaite souligner le travail des saisonniers : Nadia : Accueil et Régie ; Louise, Sarah et Laelien : Accueil ; Annie et Anaïs : Entretien des locaux ; Luc, Lucas et Quentin : surveillance de nuits ; sans oublier les agents communaux au travers de leurs multiples interventions.

Je vous informe du renouvellement d'un bon de 80 € octroyé à chaque adjudicataire de hutte communale pour l'achat de petites fournitures en respect d'un cahier des charges.

Sur des dossiers plus globaux, un diagnostic énergétique va être mené auprès des bâtiments communaux : cela permettra de guider notre réflexion en matière de rénovation (école, mairie), voire de refonte (ex : salle des fêtes).

Prenez soin de vous et de vos proches

Madame Le Maire – Dominique MALLET – En ce 26 Août 2021

La rentrée scolaire en préparation

À la rentrée, la garderie prendra place dans une salle de cours libérée (celle des GS-CP). En conséquence, ce nouvel espace dédié a été aménagé.

Les services techniques ont effectué le remplacement de dalles de plafond déformées, dans le couloir d'accès depuis la porte latérale de secours. Dans cette même zone, le renforcement de la laine de verre a été mené. Des travaux de petite maintenance électrique et de peinture ont complété les interventions. Par ailleurs, la cour de l'école a été passée au « peigne fin ».

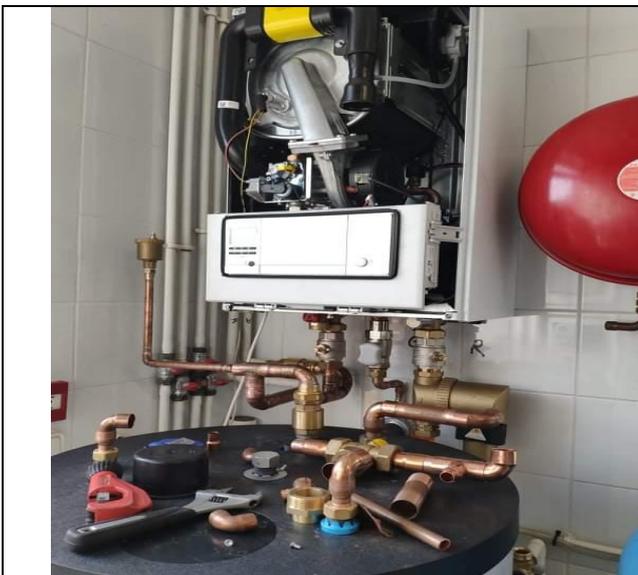
L'accès (**lire l'interdiction d'accès**) à la cuve de gaz depuis la cour de l'école a été sécurisé.



Le remplacement de la chaudière gaz à la taverne « CHES TROES PIOTS COECHONS »

Dans le cadre de ses obligations contractuelles, la commune de Woignarue (le bailleur) a fait procéder au remplacement de la chaudière gaz installée en 2010 à la taverne « CHES TROES PIOTS COECHONS (le preneur). Au regard du diagnostic opéré notamment par le fabricant, le remplacement de celle-ci s'est imposé.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise LENGLET (WOIGNARUE) sur la base de deux offres techniques et tarifaires reçues. Les travaux ont eu lieu au cours de la première semaine du mois d'août.



Autres expressions de la vie communale

COMMISSION « GESTION DU MARAIS »

La commission « Gestion du marais » s'est réunie pour la quatrième fois le lundi 16 août 2021 à la salle de la mairie.

Etaient présents : DEVILLERS Christophe, LECLERCQ Romain, DOURLENS Jacky, CAILLEUX Maurice, BARBE Philippe, FOURDRIN François, AIGNERELLE Anthony.

Excusés : MALLET Dominique (Le Maire), PINEAU Odile, TERNISIEN Dany.

Portiques : Malgré l'arrêté communal affiché à l'entrée du marais, nous avons connu une année difficile concernant la fermeture des barrières. Entre les travaux du plan vélo et ceux réalisés sur les épis avec le passage répété des engins et camions, il a été très difficile de respecter le cadre prescrit. Toutefois, désolation quand même de constater l'incivilité de certains usagers des bas-champs n'ayant pas le courage de refermer ceux-ci notamment les portiques du chemin de la chaussée blanche (entrée principale) et le chemin de la chaussée verte (chemin du Roucoulet). Malgré le passage répété (matin et soir) de personnes toutes dévouées pour vérifier la bonne fermeture de ceux-ci, ce fut un éternel recommencement afin de les fermer.

Malheureusement, il a également été constaté le vol des deux cadenas pour ces portiques, ce qui prouve bien une action délibérée contre cette fermeture. Nous n'osons nous imaginer le tollé général si un envahissement des terres agricoles ou communales venait à se produire par une multitude de caravanes. Tollé d'ailleurs remonté par ces mêmes personnes ne respectant pas l'arrêté !!!!

Concernant le portique situé au niveau de la falaise morte, une demande avait été effectuée à l'agence départementale de la sécurité routière pour le déplacer sur l'ancien chemin appartenant au Département ; chemin actuellement barré, d'accès au marais. Une réponse négative du responsable de l'agence routière nous avait été transmise. Toutefois, suite au plan vélo et afin de ne pas gêner la circulation, une nouvelle demande avait été effectuée auprès du Syndicat Mixte Baie de Somme, maître d'œuvre des travaux. Cette fois-ci, nous avons eu une réponse positive du Syndicat Mixte avec une prise en charge financière et matérielle des travaux.

Cartes de tir au vol : De nouvelles cartes sont actuellement mises à disposition des demandeurs. Celles-ci comportent en plus les numéros de permis et validation, le nom de la hutte pour le tir au vol et le règlement. Chaque demandeur doit se rendre à la mairie avec son permis de chasser, sa validation et son assurance pour un contrôle et la photocopie des papiers afférents.

Règlement du marais : Lors de la dernière commission du marais, il avait été émis de mettre en place un règlement interne concernant la chasse en général dans le marais. Règlement qui devra être, en outre, affiché dans toutes les huttes communales. Beaucoup d'idées ont été émises donnant droit à de grands échanges. Une première approche a été définie. La mise en page de celui-ci sera réalisée, présentée lors de la prochaine commission ainsi qu'au Conseil Municipal avant diffusion.

Piste cyclable : Actuellement en construction voir même terminée pour notre tronçon communal, la commission a décidé à l'unanimité de ne pas prendre de décisions restrictives concernant l'activité cynégétique aux abords de celle-ci. Ces chemins ont toujours été fréquentés par d'autres utilisateurs de la nature pendant l'ouverture de la chasse sans problèmes particuliers. Il est toutefois à rappeler que « la chasse et le tir sur et en direction des chemins ouverts aux publics est strictement interdit » Arrêté préfectoral du 30.12.1983.

Pour information, le cahier des charges émis par le Syndicat Mixte stipule que la circulation sur les pistes cyclables avec des engins motorisés est interdite. Seuls les « ayants droit », c'est-à-dire agriculteurs ou propriétaires de terres et terrains riverains de la piste sont autorisés à l'emprunter. Des panneaux de signalisation et portiques seront posés.

Questions diverses :

Chemins : Nous attendons toujours la venue de l'association des bas champs concernant les travaux de réfection du fossé le long du chemin de Woignarue (chemin qui va de la falaise morte à la digue)

ainsi que quelques travaux de curage. Travaux qui devraient s'effectuer durant le mois de septembre. L'entreprise DEFACQUE doit également intervenir pour la réfection de quelques chemins abimés.

Barrières derrière les trous : Il avait été émis lors de la dernière commission, la possibilité de barrer les chemins d'accès aux huttes des trous par des barrières ou chaînes afin d'empêcher le camping sauvage et donc le dépôt d'immondices sur cette partie communale. Projet qui sera réalisé pour la prochaine saison estivale.

Le responsable de la commission

Christophe DEVILLERS



Vous trouverez inséré dans ce bulletin le règlement de chasse au gibier d'eau 2021 / 2022 dans le marais communal.

PLAN VELO BAIE DE SOMME

de MERS LES BAINS A CAYEUX SUR MER

..... en passant par WOIGNARUE



Deux élus de la commune (Madame Le Maire et Romain LECLERCQ) participent aux réunions hebdomadaires de suivis de chantiers organisées par la Maîtrise d'ouvrage : le Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard. Y sont notamment associés le Maître d'Oeuvre : Etudis Aménagement, les entreprises porteuses des lots attribués (ex : STPA LHOTELLIER en charge du Lot n°1 : VRD et signalétique), des élus des communes d'Ault, Mers Les Bains et St Quentin La Motte. Ces réunions ont eu principalement pour cadre les deux tronçons du parcours qui empruntent notre territoire communal : de Ault à Hautebut (7.3 kilomètres), de Hautebut à Cayeux-Sur-Mer en passant par Brutelles (7.2 kilomètres), ainsi que le tronçon Mers-Les-Bains/Ault (3.9 kilomètres).

Au cours de ces réunions, des questions inhérentes à la réalisation en cours des infrastructures cyclables, sur les 18 kilomètres de voie verte créés y sont abordées (planning, dispositions techniques, travaux préparatoires et corrections demandées, signalétique, aménagements des espaces).

Les 7 tronçons du parcours doivent être finalisés pour fin 2021. En 2022 la signalétique verticale et horizontale (y compris touristique) sera réalisée ainsi que les aménagements paysagers.

« Demain » le réseau (piste cyclable, bande cyclable, voie verte) représentera un total de 85 kms dont 31 kms qui viennent grossir les rangs de l'existant.

Ce réseau cyclable s'intègre dans la Vélomaritime qui représente 1500 kms à vélo, allant de la Bretagne (Roscoff) au Nord de la France (Dunkerque), via des mobilités douces.

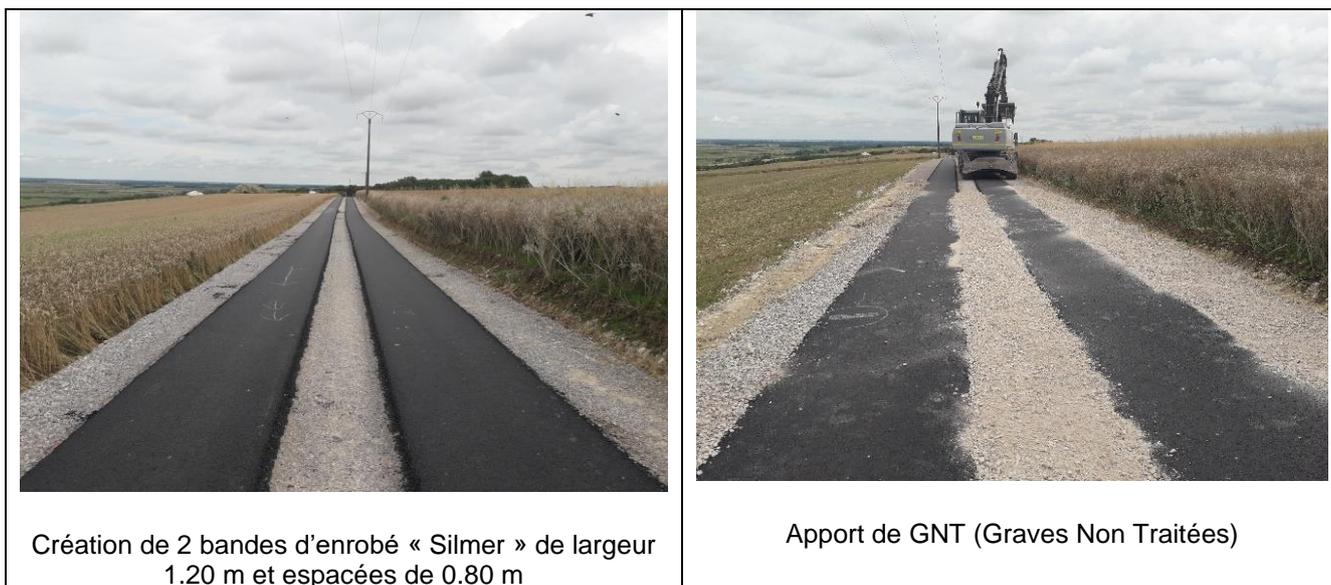
Quelques clichés des travaux réalisés

Chemin d'exploitation situé entre le camping de la Chapelle d'Onival et la ferme d'Onival

Avant

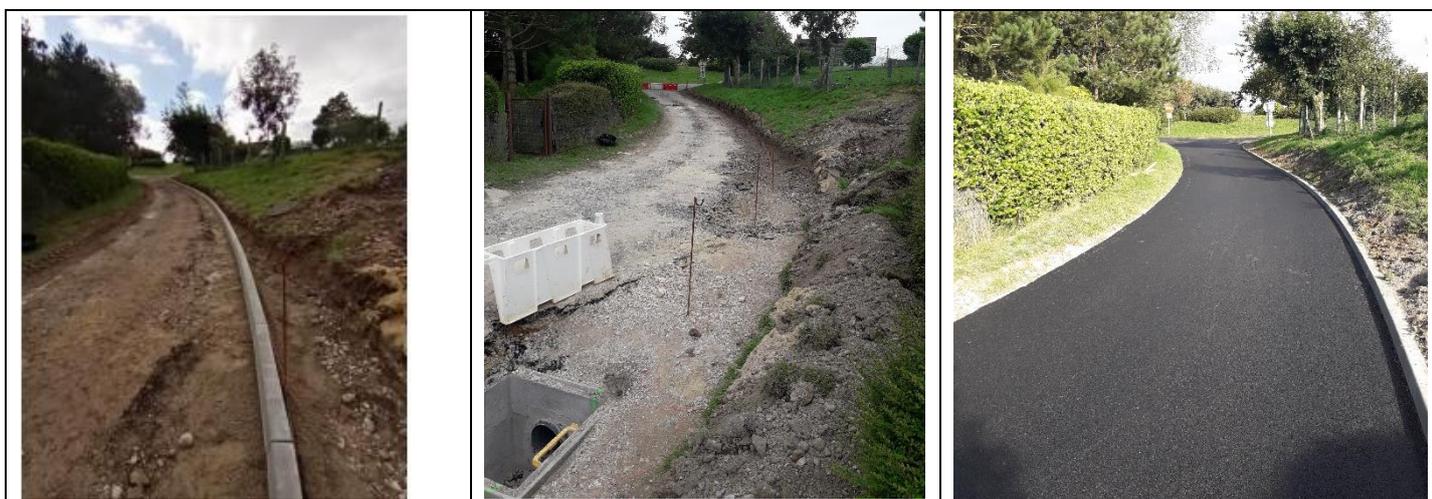


Au cours des travaux



Chemin rural dit chemin du Pré

Au cours des travaux



Chemin rural dit des Haies – reliant Hautebut à Cayeux-sur-Mer via Brutelles



La totalité de ce tronçon est en voie partagée, La piste emprunte des routes et des chemins existants.

Ici, vue du chemin rural dit des Haies, reprofilé et gravillonné.

La vie au Camping municipal

Noces d'or de la famille DANNEELS avec notre camping municipal !

Par le biais d'une petite manifestation improvisée sur site, nous avons eu la joie d'échanger avec Madame DANNEELS Léona d'Hautmont (près de Maubeuge) qui tenait à témoigner de ses 50 ans de fidélité avec notre camping municipal. Madame DANNEELS âgée de 85 ans fréquente en famille le camping, par le biais de ses 7 enfants. Ainsi 4 générations cohabitent durant juillet-août, la « petite tribu » pouvant compter au plus fort 20 personnesComme le souligne l'un de ses fils, « la tradition se perpétue avec les petits enfants et arrière petits-enfants, nous apprécions nous retrouver ici, si possible toujours à peu près aux mêmes emplacements ! ».

Quand des prescriptions médicales vous font choisir le camping de Woignarue

Le choix du terrain de camping résulte d'un concours de circonstances : lorsque le mari de Madame DANNEELS a rencontré des problèmes de santé, son médecin traitant lui a prescrit : « plus de déplacements de + de 200 kms, un terrain près de la mer avec un accès quasi direct à la plage, pas de dunes, pas de routes à traverser ». Un bout de terre de Picardie réunissant tous ces critères a rapidement fait l'unanimité familiale : je vous laisse deviner !

Au détour, nous avons croisé Monsieur Francis LEU aujourd'hui Woignarusien, devenu ami avec la famille DANNEELS depuis 1976, au détour de la surveillance de la zone de baignade qu'il effectuait en sa qualité de maître-nageur sauveteur.



Au travers de ces lignes, nous souhaitons remercier les commerçants qui assurent la valorisation des services proposés aux campeurs et/ou plus largement aux estivants. Pour rappel, ces unités de vente sont également ouvertes aux habitants de la commune.



Snack-Bar tenu par Monsieur BOUGOT Jérémy



Pizzeria tenue par Hany et Nadia ZAHWY
Une fidélité éprouvée depuis 30 ans !



Magasin d'articles de plage tenu par Monsieur MESTERI Adeln

... Woignarue au travers des noms qui ornent ses rues

Alain LEJEUNE présente dans son récent livre « **Chemin faisant ...** » une façon originale de découvrir ou de redécouvrir l'histoire du village par le biais du nom des rues le composant.

Pour passer commande, se reporter au document joint à ce bulletin.

Pour rappel, les produits de la vente (tarif unitaire 10 €) seront intégralement reversés à l'Association locale : Grand Chœur de Woignarue – Association de Sauvegarde du Patrimoine. **Ces fonds participeront au financement des travaux urgents restant à faire à l'église du village.**

Alain LEJEUNE

Chemin faisant...

Woignarue, ses rues, ses hameaux et ses écarts
Personnages et anecdotes qui ont fait son histoire

avec la collaboration de Gérard MAISON

Rencontre avec Diane MAQUIGNY de Woignarue et sa co-équipière Justine POCHE, originaire de Courset (62), engagées dans le 4L Trophy, prévu du 17 au 27 février 2022



Bonjour Diane et Justine, pourriez-vous vous présenter ?

Diane : J'ai 20 ans. J'ai obtenu en juillet mon BTSA Productions Végétales préparé à l'institut de Genech (59). À la rentrée, je poursuivrai mes études en double cursus Licence Productions Végétales à l'ESA d'Angers et étudie durant un semestre aux Pays-Bas, et ce dès septembre. Je souhaite par la suite travailler à l'étranger dans le domaine agricole avant de revenir plus tard sur l'exploitation familiale (ferme de Beaumer) pour succéder à mon père.

Justine : J'ai 20 ans. Je viens d'obtenir également mon BTSa Production Végétale à l'institut de Genech. Pour les 2 années suivantes j'intégrerai la formation par alternance Agricultrice toujours à l'institut de Genech. Je voudrais par la suite devenir formatrice en Maison Familiale et Rurale afin d'enseigner mon savoir-faire aux jeunes motivés par le monde agricole.

Comment a germé l'idée de votre participation à ce raid automobile solidaire ?

Nous nous sommes rencontrées à l'institut de Genech. Au début de notre BTSa, nous étions dans la même classe et colocataires à l'internat. L'entente a été immédiate et dès que nous avons entendu parler du 4L Trophy par des deuxièmes années de l'institut, l'idée est devenue très vite un projet pour nous deux. Investies dans l'association du campus étudiants, la dimension humanitaire du projet était un plus pour nous décider de tenter l'aventure. La 4L a été achetée en juillet dernier et le raid devait se tenir en février 2021 mais a été reporté en raison de la crise sanitaire.

Mais au fait, quel est le concept du 4L Trophy ?

Le 4L Trophy est ouvert aux jeunes de 18 à 28 ans et a été créé par Jean-Jacques Rey, fondateur de Désertours, lors de « *recos terrain* » en vue d'un rallye Biarritz-Dakar. Le but de cet homme était d'offrir la possibilité aux jeunes de découvrir de grands espaces entre amis à petit budget grâce à la mythique Renault 4L. La première édition fût réalisée en 1997, par trois équipages, armés d'un road book et d'une boussole. Les dernières éditions se déroulent avec près de 2000 personnes !

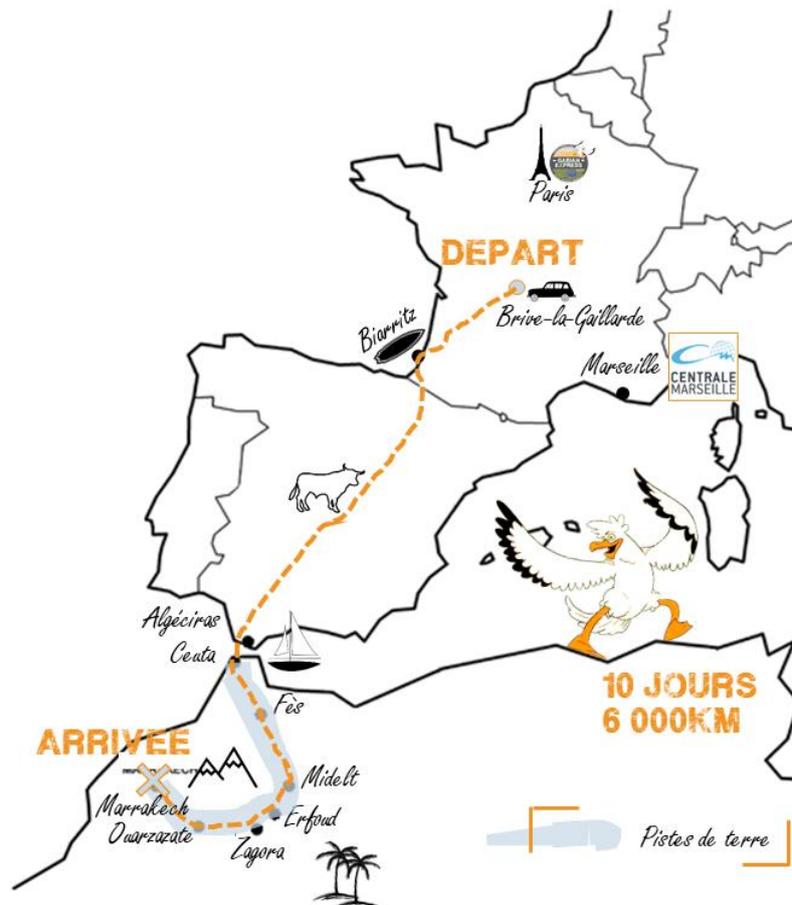
Pourriez-vous nous en dire davantage sur le parcours ?

Après avoir traversé la France puis l'Espagne et le Maroc, nous prendrons un ferry par le détroit de Gibraltar pour atteindre plus tard les portes du Sahara. Nous sommes en bivouac tous les soirs après de longues heures de conduite et finissons les 10 jours avec l'étape-marathon pour 48 heures en autonomie qui feront le sel de l'aventure ! C'est l'ultime parcours, qui ramène les Trophistes à Marrakech, ville d'arrivée. Les étapes ne sont pas chronométrées mais un classement est effectué à la fin du rallye.

Au programme 6 000 kms à parcourir en 10 jours

Ville de départ : Biarritz (Halle d'Iraty) qui comporte les dernières vérifications techniques, administratives et médicales.

Ville d'arrivée : Marrakech



Comment avez-vous préparé votre bolide ?

Mon grand-père maternel est très investi dans le projet et nous a aidé depuis le début pour trouver, réparer et préparer la 4L. En effet si nous devons faire face à un souci durant le rallye, il faudra se débrouiller dans la limite du possible même si beaucoup de mécaniciens sont présents tout au long du circuit. Pour éviter les surprises, des modifications ont été réalisées cet hiver avec une révision du châssis et renforcement de celui-ci, car c'est une des premières causes de refus au premier contrôle technique qui se déroule à Biarritz avant le départ. Durant le mois de juillet, la 4L a été repeinte et est passée de bleu ciel à bleu électrique. Avant le départ en février, nous aimerions passer quelques jours en autonomie pour prévoir au mieux nos besoins et adapter la 4L en fonction de ceux-ci.

Avez-vous des rôles définis (pilotage / co-pilotage (navigation)) ou jouerez-vous la carte polyvalence ?

Justine est la pilote et je suis la co-pilote mais ces rôles ne sont définis que sur le papier, nous pourrions changer si cela est nécessaire.

Le 4L Trophy, un concept au cœur de l'action humanitaire et solidaire

Dans le cadre de ce projet, vous menez une action auprès de l'Association « Enfants du désert.... ?

Oui, le volet solidaire du 4L Trophy est axé sur la scolarisation des enfants de la province d'Errachidia au Maroc. L'idée fondamentale repose sur le souci d'apporter un soutien local, pour ne pas faire des pistes désertiques un seul terrain de jeu. Certes, nous partons pour l'aventure, mais sommes aussi et surtout motivés par les actions solidaires organisées sur place. C'est par le biais de l'association Enfants du désert que nous, Trophistes, nous pouvons contribuer au financement de nombreuses infrastructures scolaires : garderies, écoles, bibliothèques... Nous aurons l'occasion de visiter les lieux lors d'une fin de journée dédiée lors de l'arrivée dans le désert. En complément, nous acheminerons des dons matériels pour alimenter la collecte de l'association organisée sur le bivouac de Merzouga, en présence des enfants.

Nous profitons de ces lignes pour préciser que nous recherchons des fournitures scolaires type cahiers, cartables ou stylos ; vos dons sont les bienvenus Vous pouvez nous contacter (voir plus bas) si vous souhaitez nous aider !

Diane et Justine en quête de sponsors, membres bienfaiteurs, pour boucler le budget

Il semble que vous soyez toujours en quête de sponsors pour compléter le financement de l'aventure ?

En effet ! Pour que l'aventure se déroule au mieux, le budget idéal serait de 8 000 euros pour les frais liés à l'inscription au raid, l'entretien réalisé sur la voiture, les coûts imprévus, l'achat de nourriture pour les 10 jours et surtout le péage et l'essence.

Outre les entreprises privées, les associations, les particuliers peuvent-ils participer ?

Bien-sûr, les aides financières tout comme les dons en nature de fournitures scolaires sont les bienvenus autant pour les particuliers, entreprises ou autres associations !

Comment vous contacter ?

Diane : 06 13 10 61 59

Justine : 06 66 40 06 47

Mail :dianeetjustine4l-trophy2021@gmail.com

Et pour vous suivre au cours de votre aventure ?

Via notre page Facebook : Les Sarcelles en 4L

Vous arborez un nom d'équipage original !

En effet, nous avons passé beaucoup de temps à définir un nom d'équipage original qui n'était pas encore choisi par d'autres participants. Ayant évolué dans des familles de chasseurs et de hutteurs, nous avons pensé aux sarcelles qui riment assez bien avec 4L ! Finalement, nous ne regrettons pas du tout ce choix !

Une indiscretion laisse à penser que le père de Diane (Benoît) a participé à ce choix !

En vous souhaitant une belle aventure à l'horizon

Propos recueillis par Bertrand ALIX

À l'Etat civil :

Naissance :

Tylia DUPAYS

le 9 août 2021

à Rang-du-Fliers

Décès :

Madame Annick CHARPENTIER (née BOURREAU)

le 3 août 2021

à Abbeville

Monsieur Michel DUVAL

le 15 août 2021

à Woignarue

Toutes nos condoléances aux familles des défunts.

Hommage à Madame Annick CHARPENTIER

Madame Annick CHARPENTIER tient une place particulière dans la vie des villageois. Elle a accompli pratiquement toute sa carrière professionnelle à Woignarue en qualité d'institutrice puis de directrice de l'école communale. Originaire de la Vienne, l'année scolaire 1962-1963 caractérise sa prise de fonction (après un premier poste occupé à l'école de Mers-Les-Bains). Elle a fait valoir son départ à la retraite en juin 1999. Au long de ces années, Madame CHARPENTIER a guidé et accompagné vers le savoir, les apprentissages fondamentaux des centaines d'enfants.

A souligner également que Madame CHARPENTIER a exercé la fonction de conseillère municipale de 1983 à 1989.



Année scolaire 1967-1968

Source : site internet de Laurent BRENET



Les ateliers numériques

de Septembre à décembre 2021
à la Communauté de Communes des Villes Sœurs
12 avenue Jacques Anquetil • 76260 EU.

Pour les débutants !

Premiers pas numériques :
en 3 séances, connaître les bases d'utilisation d'un ordinateur, d'internet et de la messagerie.

GRATUIT

Places limitées et inscription obligatoire
auprès de la **Maison des Services Publics (MSP)**
02.27.28.05.91 msp@villes-soeurs.fr

f i t y in



Eu, jeudi 12 août 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONCOURS DE COURTS METRAGES

140 secondes pour partager votre regard sur le territoire



Organisé par La Communauté de Communes des Villes Sœurs, ce concours de courts métrages s'adresse à tous les habitants des 28 communes du territoire de plus de 18 ans.

Cette 1^{ère} édition vise à valoriser et mettre en lumière le regard des habitants du territoire sur une thématique de leur choix.

Une liberté de création et le champ des possibles

Ce concours vous permet d'exprimer votre créativité en 140 secondes sur une thématique qui vous inspire dans votre ville ou sur le territoire. Qu'il soit artistique, historique, environnemental, associatif, patrimonial, social, solidaire, ... Le réalisateur c'est vous !

Conditions de participation

Pour y participer, c'est simple : vous devez avoir plus de 18 ans, habiter dans l'une des 28 communes du territoire. Les formats sont libres : fiction, documentaire, animation, clip, expérimental, ... Vous devez cependant réaliser votre vidéo en 140 secondes (titres et génériques compris).

Envoyez votre vidéo avant le 19 septembre.

Pour toute question : 140secondes@villes-soeurs.fr

Harry Saverimoutou, Responsable de la communication :
hsaverimoutou@villes-soeurs.fr – 07 88 21 09 65

A l'agenda

Tournoi de pétanque

Le club de pétanque local vous informe de l'organisation d'un tournoi ouvert à tous :
Le samedi 4 septembre, au stade de football
Rendez-vous dès 14 heures.
Pour tout renseignement, merci de contacter
le Président : Monsieur Jean-Pierre QUESNEL
au 06 10 52 73 61



Le secrétariat de mairie est à votre disposition :

Téléphone : 03 22 30 74 53

Mail secrétariat : mairiewoignarue@orange.fr

Nota : Jusqu'au 17 septembre, le secrétariat de mairie sera ouvert le matin de 8h30 à 12h00 (sauf le mercredi) et fermé l'après-midi.

Ensuite, retour aux horaires habituels

- . Lundi – Mardi – Jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- . Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Pour suivre en parallèle l'activité communale :

Sur le site internet : <https://www.brenetlolo.wixsite.com/mairie-woignarue.fr>

Sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/mairiewoignarue/>